

Le Conseil de l'Europe alerte sur les féminicides

Dans une résolution sur la sélection prénatale en fonction du sexe, le Conseil de l'Europe alerte sur l'augmentation du déséquilibre garçons-filles à la naissance dans le monde.

Outre certains pays d'Asie, l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie sont enjointes de lutter contre cette grave violation des droits de l'homme

Quelle est l'ampleur du problème ?

« La préférence pour les fils et la discrimination à l'égard des femmes sont tellement répandues à travers le monde que des millions de femmes, spontanément ou sous pression, décident de ne pas donner naissance à des filles. »

Tel est le premier constat de la résolution sur la sélection prénatale en fonction du sexe adoptée lundi à 81 voix pour (3 contre et 3 abstentions) par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Or l'avortement sélectif (parfois même l'infanticide) est de plus en plus pratiqué sur la planète, notamment en raison du recours aux diverses méthodes de sélection prénatale du sexe disponibles et financièrement accessibles.

Les statistiques, qui figurent dans le rapport de la députée suisse Doris Stump (groupe socialiste), sont éloquentes. Partout sur la planète il naît naturellement plus de garçons que de filles, le ratio étant de 105 garçons pour 100 filles.

En Chine, la préférence culturelle pour le fils, accentuée par la politique de l'enfant unique, s'est traduite au fil des ans par un déséquilibre croissant : 107 garçons pour 100 filles en 1953, 113 aujourd'hui, après un pic de 120 en 2005. Et plus la famille s'agrandit plus l'écart augmente : 108 garçons pour 100 filles pour le premier enfant, 143 pour le deuxième, 156 pour le troisième.

Quelle est la situation en Europe ?

L'Asie n'a pas le monopole de la discrimination selon le sexe. Doris Stump épingle plusieurs pays européens qui se situent entre 107 et 109 garçons pour 100 filles, notamment dans les Balkans (Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo, Macédoine), mais aussi l'Andorre, le Luxembourg ou le Portugal.

Mais elle stigmatise particulièrement la Géorgie (111), l'Albanie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tous trois à 112. Des violences extrêmes à l'égard des femmes, contraintes d'avorter, parfois abandonnées parce qu'elles donnent naissance à des filles, se traduisent en outre par d'épineux déséquilibres démographiques.

En Inde, le récent recensement a mis en lumière une diminution du nombre de filles parmi les enfants de moins de 6 ans. En Chine, 10 % des hommes n'auront pas d'homologue féminine en 2013. Ils devraient être 20 % dans ce cas à la fin de la prochaine décennie.

Que préconise le Conseil de l'Europe ?

Les parlementaires réclament une évolution rapide de la situation. Ils se donnent rendez-vous en 2015. D'ici là ils demandent aux États membres de collecter des données, de mener des recherches sur les causes de la sélection prénatale et de prendre des mesures législatives pour l'interdire (sauf lorsqu'elle est motivée par des considérations d'ordre médical).

Aux autorités de la Géorgie, l'Albanie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ils préconisent une palette de mesures pour améliorer le statut des femmes dans la société et former le personnel médical sur les « conséquences pernicieuses » de la sélection prénatale.

La volonté politique peut en l'occurrence être payante, comme l'a montré la Corée du Sud. Les politiques de lutte contre la discrimination, l'amélioration du statut des femmes et le programme « Aimez votre fille » ont permis de baisser le ratio et ramener de 116 à 107 le nombre de garçons pour 100 filles dans le pays.

MARIE VERDIER